



Partage des bien a qui de droit

Par **tophe68**, le **17/09/2010 à 11:59**

Bonjour, mon beau père est décédé il était marié à ma mère et ils ont une maison ensemble dont elle est obligée de la vendre. Ils ont fait un testament époux épouse pour les droits d'héritage. Le beau père avait 5 enfants avant le mariage et ses enfants ont déjà reçu leur part à la vente de sa première maison. Du côté de la mère, elle a 4 enfants et tous les deux ont eu 3 enfants. Comment ça passe le partage des biens merci

Par **mimi493**, le **17/09/2010 à 12:02**

ça dépend du contrat de mariage, du contenu du testament. Impossible de répondre comme ça.